

Programme

Habilitation électrique BR, B1(V), B2(V), BC, BE (+attributs)

Formation Initiale

PUBLIC VISE

- Tout personnel intervenant sur des circuits électriques, de travaux, d'essais et de mesures, de consignation en basse tension, le cas échéant au voisinage de la haute tension.
- Pour toute situation de handicap ou autres besoins particuliers n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons envisager d'adapter la formation.

PRE REQUIS

- Connaissance en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle pour suivre la formation.
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française.
- Les stagiaires doivent se présenter avec leur EPI adaptés au niveau de tension (gants isolants – casque d'électricien – tenue de travail adaptée)

DUREE

- 3 jours soit 21h de formation.



OBJECTIFS ET COMPETENCES VISES

Le personnel intervenant à proximité des installations électriques doit être habilité selon la norme NFC18510/A1.

- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication UTE 18-510/A1 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT.
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements.
- Connaître les procédures à appliquer, pouvoir rédiger convenablement les documents associés et savoir rendre compte.
- Connaître la réglementation se rapportant aux instructions, aux consignes de sécurité et aux risques présentés par le courant électrique.
- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique.
- Réactualiser les connaissances des méthodes et des procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électriques et les équipements dans les meilleures conditions de sécurité.

Programme

Ouverture de la session

- Tour de table
- Présentation de la formation des modalités
- Attentes des stagiaires par rapport à la formation / contraintes éventuelles

Module Tronc commun n°2

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures...)
- Les noms et limites des différents DOMAINES DE TENSION.
- Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites.
- Le principe d'une HABILITATION.
- Les rôles de chacun.
- Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Le déroulement des opérations de vérification d'Absence de Tension (VAT).

- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc...).
- Les moyens de protection individuelle et leur limite d'utilisation.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Module intervention générales (BR)

- Les différentes interventions BT générales et élémentaires et leurs limites.
- Les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- Les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions.
- Les documents applicables dans le cadre des intervention BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité etc...).

METHODE ET MOYEN

PEDAGOGIQUE

- Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques et de travaux en groupe.
- Vidéoprojecteur.
- Présentation de matériel et d'EPI.
- Un livret pédagogique sera remis à chaque stagiaire en format papier.

VALIDATION

- En fonction de l'avis établi par l'organisme de formation, l'employeur délivre un titre d'habilitation électrique valable 3 ans.
- Avoir participé à la totalité de la session de formation.

TARIF

- Pour toute demande de tarif, merci de nous contacter.
- Une prise en charge totale ou partielle est possible en fonction des financements des entreprises ou des stagiaires.

- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
- Les opérations de CONSIGNATION et les documents associés.

Module exécutant et chargé de travaux en basse tension (B1, B2, B1V, B2V, H1 (V), H2 (V)*)

- Les différents travaux avec ou sans environnement électrique
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé de travaux électrique
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites.
- Les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail, ainsi que les autres documents associés : autorisation de travail, instruction de sécurité...)

- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Les mesures de prévention à observer.

**Nécessite une journée de formation supplémentaire en Haute Tension*

Module chargé de consignation BC

- Les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes).
- La consignation 1

Mode d'évaluation

- Tests théoriques sous forme de QCM.
- Tests pratiques

SYLTIE GESTION

Siège : 46 rue Joseph Baudron

03400 Yzeure

Site de Formation : 49 route de Paris

03000 Avermes

Mail : accueil.gestion@syltie.fr

Tel : 07.60.04.98.01